

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation certifiante - Fiche N°RS5944

Objectifs

Être en mesure de réaliser son chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation en agriculture, les candidats doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation permettent le chiffrage de leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Cette formation ne donne pas d'équivalences ou passerelles vers d'autres formations. Les débouchés de la formation sont : la création de son activité, création d'un nouvel atelier sur sa ferme.

Pré-requis

Aucun prérequis

Contenu

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne
- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technicoéconomiques issus de la littérature professionnelle, pour construire un plan de production.
- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel :
 - *Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions...) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.
 - *Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.
- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technicoéconomiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.
- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

18 janv 2024

09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

Maité Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12
Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Infos complémentaires



Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 08/01/2024

Tarifs

Adhérent 1344€

Non adhérent 1344€

Non agricole 1344€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Formation prise en charge par VIVEA,
Pôle Emploi ou CPF. Nous contacter pour
d'autres prises en charge financières ou
modalités de financement

Plus de renseignements

Maité GERBER, responsable de stage
maite-gerber@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-81-70-47-87

Mél : addear12@orange.fr

Formation portée par l'ADDEAR de
l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre
organisme est en capacité de prendre en
compte les éventuelles situations de
handicap, temporaires ou permanentes.
Merci de nous contacter afin d'étudier
ensemble les possibilités d'adaptation.

Repas tiré du sac le midi.

Un chèque de caution de 150€ non
encaissé vous sera demandé afin de
confirmer votre inscription et ainsi
réserver votre place sur cette formation.
Il vous sera rendu au 1er jour de la
formation.

FORMATION COMPLETE

Taux de satisfaction : %

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail,
par tél ou envoyez-nous le bulletin
d'inscription. Toute inscription fait l'objet
d'une confirmation écrite.



Modalités d'accès : Les
modalités d'accès seront précisées lors
de la confirmation d'inscription

25 janv 2024
09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

08 févr 2024
09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

29 févr 2024
09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

07 mars 2024
09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

21 mars 2024
09:30 - 17:30 (7hrs)

La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
12510 Olemps

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12
Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12
Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12
Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12
Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12

Maïté Gerber, animatrice-formatrice à l'Addear 12
Marie Rabassa, animatrice-formatrice à l'Addear 12